

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 19 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de WERENTZHOUSE est convoqué le 12 septembre 2016 pour **lundi le 19 septembre 2016 à 19 h 30** à la Mairie en application de l'article L2541-2 et suivants du CGCT.

Ordre du jour suivant la convocation : affaires domaniales (aménagement de la grand'rue - tranche « réseaux humides » : attribution du marché de travaux) ; communications diverses ; interventions des conseillers municipaux



Le lundi 19 septembre 2016 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de WERENTZHOUSE s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Eric GUTZWILLER, Maire, pour la tenue de la seconde séance du 3ème trimestre de l'année 2016.

Etaient présents :

M. GUTZWILLER Eric, Maire, M. MONA Bernard, M. WOLF Hubert, M. CHONG KEE Sténio, Mme LEHR-PATTY Aurore, Mme MULLER Sylvie, M. MATHIOT Denis, Mme Caroline LEBREC, Mme KLOPFENSTEIN Nicole, M. LAMY Julien

Absents : Mme MANGOLD Karine (excusée, procuration donnée à M. MONA Bernard) ; Mme LACHAT Claudia (excusée, procuration donnée à M. GUTZWILLER Eric) ; Mme ANTHONY Audrey (excusée, procuration donnée à Mme LEBREC Caroline) ; M. IDRIS Grégory (non excusé)

Secrétaire de séance : Mme ABT Catherine, secrétaire de mairie

### 1 - AFFAIRES DOMANIALES

#### 1.1. AMENAGEMENT DE LA GRAND RUE : tranche réseaux humides : attribution du marché de travaux

Rappel des délibérations

<u>Date</u>	<u>point</u>	<u>objet</u>
11.4.16	3.2.1.	aménagement de la grand'rue (partiel) : décision de principe
27.06.2016	3.1.	aménagement de la grand'rue : contrat de MO - tranche réseaux humides

Par délibération du 27.06.2016, le conseil municipal autorisait le maire à lancer un appel d'offres en vue de la mise en œuvre de la tranche de travaux précitée. Le marché porte sur un lot ; une convention de groupement de commandes a été passée avec la Communauté de communes Ill et Gersbach pour la part dont elle a la compétence, soit

Maître d'ouvrage	Travaux
Communauté de communes Ill et Gersbach	Assainissement Eau potable
Commune de Werentzhouse	Eaux pluviales Fontaine et poteau d'incendie

Vu le rapport et les conclusions de la commission d'appel d'offres du 5.09.2016, constituée par convention de groupement de commandes signée avec la Communauté de Communes Ill et Gersbach

Vu le règlement de la consultation

Considérant que la procédure imposée par le Code des Marchés Publics a été respectée

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, et sur proposition de la CAO réunie le 5.09.2016

⇒ attribue le marché de travaux sur réseaux humides de la grand'rue (partiel, entre la rue des sapins et la rue de l'école) pour la part communale, aux ets TP3F sis à Blotzheim, comme suit :

Nature des travaux	Montant HT
Travaux préparatoires	3031.45
Travaux en propriété privée	3126.00
Voirie	7486.00
Assainissement (eaux pluviales)	63202.00
Eau potable (fontaine, poteau d'incendie)	13215.00
TOTAL HT	90060.45

⇒ autorise le Maire à signer le marché et l'ensemble des pièces y afférentes

⇒ les crédits sont inscrits au budget primitif 2016 - opération n° 12 - compte 2151

### **1.2. AMENAGEMENT DE LA GRAND RUE : divers**

M. le Maire rappelle qu'il est prévu initialement de réaliser les travaux dits « réseaux secs » courant 2017 (avec versement de la participation du Syndicat d'Electricité en 2018). Or, le Syndicat d'Electricité vient de nous informer, ce jour, qu'il est envisageable de rattacher ce programme sur l'enveloppe 2016 et qu'il est préférable de le faire, compte-tenu des évolutions incessantes des aides. Le conseil municipal, en prend note et autorise le Maire à adresser un courrier au Syndicat d'Electricité du Haut-Rhin pour un engagement de démarrer les travaux sur réseaux secs dès le printemps 2017.

## **2- COMMUNICATIONS DIVERSES**

Contre-analyse d'eau du 29.8.16 : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés

Affaire financière : M. ERB Niklas, locataire du logement du 2<sup>ème</sup> étage de la mairie, a proposé de remplacer la hotte de la cuisine, hors d'usage. Le Conseil Municipal décide de rembourser les frais d'achat du matériel à M. ERB, soit un montant de 99 €. La dépense sera imputée au compte 615228.

Très haut débit : le dossier suit son cours ; les travaux sont prévus pour 2018. Il est précisé que seuls les habitants qui le souhaitent seront raccordés ; pour les autres, le branchement restera en attente.

## **3- INTERVENTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. CHONG KEE Sténio : pas de nouvelles inscriptions pour le CMJ (les membres actuels grandissent et sont moins disponibles...), ni de projets dans l'immédiat. Un mail sera envoyé aux membres afin de redonner une nouvelle impulsion au groupe.

M. WOLF Hubert : un représentant de Clemessy est passé pour établir un devis pour l'entretien des feux tricolores.